



FRANCE

L'efficacité de l'insertion par l'économie contestée

SOCIAL

L'Igas et l'IGF épinglent le coût et l'inefficacité du système.

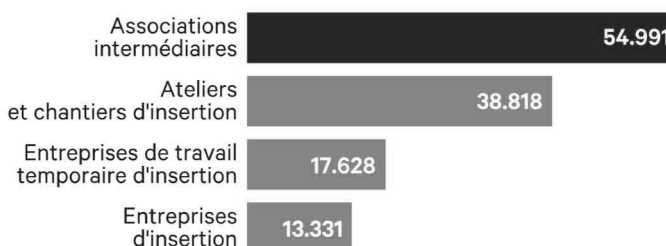
Benoît Hamon veut une réforme à l'été.

Le financement de l'insertion par l'économique va être réformé. L'annonce en a été faite hier par le ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire, Benoît Hamon, devant le Conseil national ad hoc. Il y a largement matière, si l'on en croit un rapport de l'Inspection générale des finances et celui des Affaires sociales publié le même jour. Il préconise en effet de revoir en profondeur le système d'aides aux entreprises et associations employant des personnes en situation d'exclusion pour les réinsérer sur le marché du travail (120.000 salariés en 2010).

Le rapport dénonce notamment « un empilement des interventions, mobilisant entre 1 et 1,3 milliard d'euros en 2011, auxquels s'ajoutent 247 millions d'euros d'exonérations sociales », dont 90 % sont forfaitaires donc ne tiennent pas compte de l'efficacité des structures. S'y ajoutent des financements des collectivités locales « très variables dans leur montant, leur objet, leur mode de versement et leur champ d'applica-

L'insertion par l'activité économique

Nombre de bénéficiaires par dispositif en 2010



« LES ÉCHOS » / SOURCE : ASP

tion » et des fonds du Fonds social européen, juridiquement fragiles et lourds à gérer. L'IGF et l'Igas ajoutent que le pilotage global du système « n'est pas fondé sur une stratégie déterminée et la gouvernance ne permet pas une coordination suffisante des financeurs ». Elles critiquent « une logique de reconduction de l'existant ». Tout cela pour une efficacité en matière d'insertion professionnelle « limitée ». Avec ce constat étonnant par exemple : un quart des salariés en insertion étaient au chômage depuis moins de six mois lorsqu'ils ont été embauchés.

Réformer le financement

Pour remédier aux insuffisances du système, le rapport formule une série de propositions. Il y a la nécessité de mieux cibler les publics à privilégier en termes de difficultés socioprofessionnelles

et d'éloignement à l'emploi, et d'organiser un suivi des résultats obtenus. Il y a surtout des pistes de réforme du financement. Deux scénarios de « rupture » sont évoqués : décentralisation ou fusion des différents types de structures d'insertion par l'activité économique. Mais les auteurs « privilégient une démarche d'amélioration de l'existant consistant à simplifier le mode de financement actuel tout en introduisant une modulation » des aides. « La question n'est pas de diminuer les moyens », assure-t-on dans l'entourage de Benoît Hamon.

Sur la base de ces travaux, le ministre de l'Economie solidaire, conjointement avec le ministre du Travail, Michel Sapin, va ouvrir une concertation avec les différents acteurs de l'insertion par l'économique. Objectif : finaliser une réforme à l'été. — L. de C.

